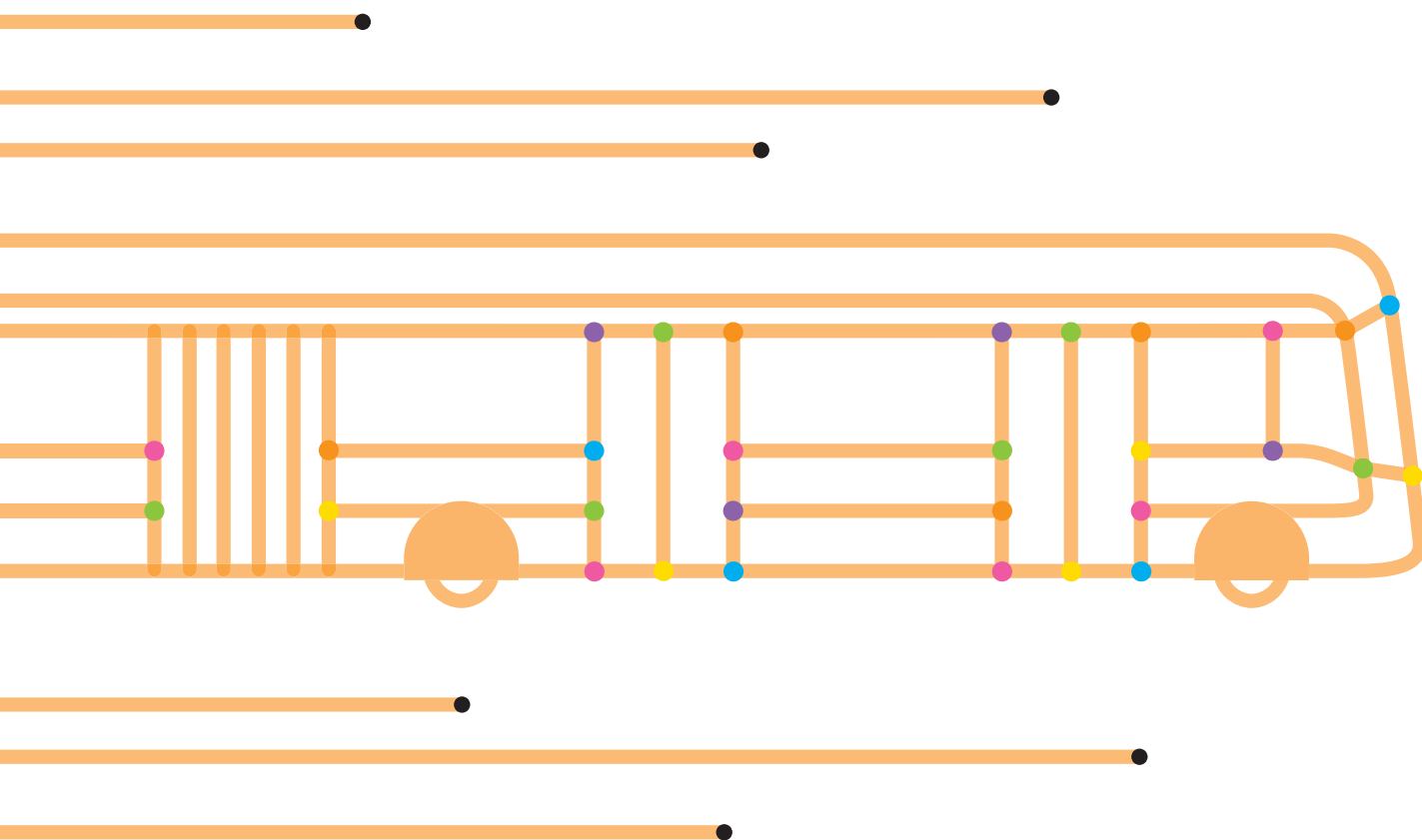


BHNS

Bus à Haut Niveau de Service

Bordeaux Gare Saint-Jean > Saint-Aubin de Médoc





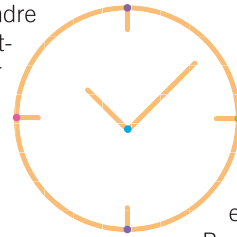
CHIFFRES CLÉS



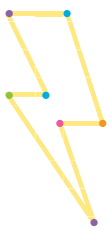
154,6 M€ H.T.

Coût d'investissement global
(matériel roulant compris)

1 heure
pour rejoindre
Bordeaux Saint-Jean à partir
de Saint-Aubin
de Médoc

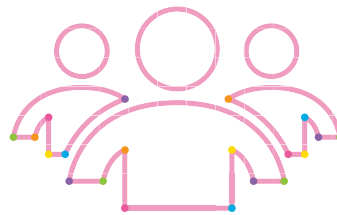


5 minutes
fréquence de passage
en heure de pointe entre
Bordeaux et Saint-Médard-en-Jalles



0 émission
Un matériel roulant
100% électrique

100 000
personnes desservies
(habitants, salariés, scolaires)



21 km
de Saint-Aubin de Médoc
à la Gare Saint-Jean



2 parcs-relais

- P+R Lycée Sud Médoc
à Saint-Aubin de Médoc
- P+R Mermoz au Haillan

50 000
voyageurs/jour

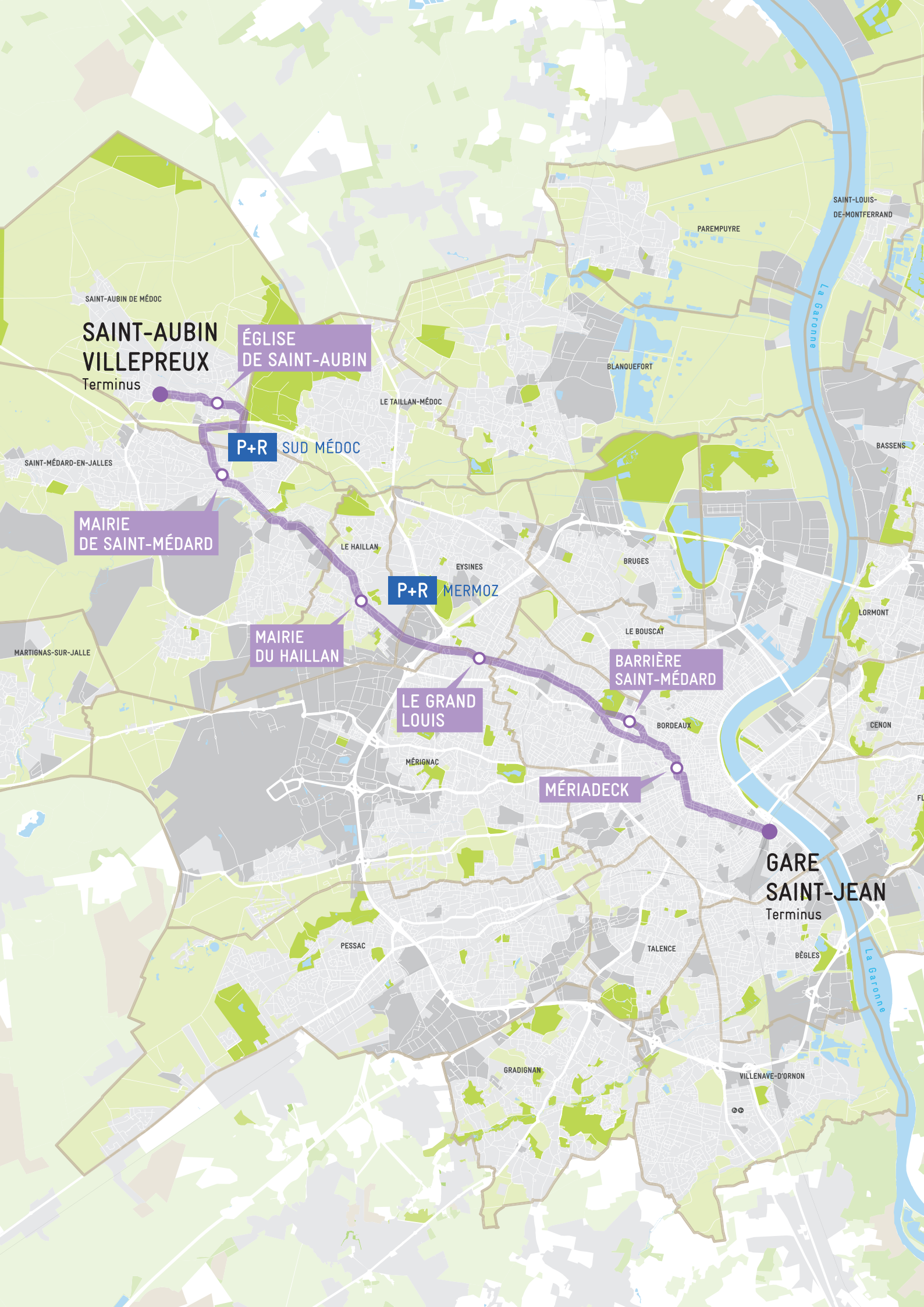
50 %
de voies réservées
sur la partie urbaine du projet

Report modal
18 000
déplacements en
moins par jour

500 m
distance moyenne
entre deux stations

21 km/h
vitesse moyenne





SAINT-AUBIN DE MÉDOC

**SAINT-AUBIN
VILLEPREUX**
Terminus

**ÉGLISE
DE SAINT-AUBIN**

P+R SUD MÉDOC

**MAIRIE
DE SAINT-MÉDARD**

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

LE TAILLAN-MÉDOC

PAIREMPUYRE

BLANQUEFORT

SAINT-LOUIS-
DE-MONTFERRAND

BASSEINS

LE HAILLAN

P+R MERMOZ

EYSINES

BRUGES

MARTIGNAS-SUR-JALLE

**MAIRIE
DU HAILLAN**

LE BOUSCAT

LORMONT

**LE GRAND
LOUIS**

**BARRIÈRE
SAINT-MÉDARD**

BORDEAUX

CÉNON

MÉRIGNAC

MÉRIADECK

**GARE
SAINT-JEAN**
Terminus

PESSAC

TALENCE

BÈGLES

GRADIGNAN

VILLENAVE-D'ORNON

La Garonne

La Garonne

La Garonne

UNE MEILLEURE CONNEXION DU SECTEUR NORD-OUEST

Le projet

Bordeaux Métropole, instance organisatrice de la mobilité dans l'agglomération bordelaise, s'est fixé pour objectif **de répondre à l'augmentation des flux de déplacements** sur un territoire attractif, à la démographie croissante. **Proposer des solutions de transport efficaces, alternatives à la voiture individuelle**, en direction du centre de Bordeaux est ainsi une priorité.

L'axe Saint-Aubin de Médoc / Saint-Médard-en-Jalles / Le Haillan est l'un des principaux points d'entrée de l'agglomération bordelaise depuis le Médoc. D'où la nécessité pour Bordeaux Métropole de renforcer l'offre de transports en commun sur cet axe par **la création d'une liaison rapide, régulière et efficace**, qui permettrait de desservir les bassins d'emplois et d'habitat pour un coût maîtrisé. Cette liaison, assurée par un bus à haut niveau de service (BHNS) 100% électrique, offrira une alternative opportune à l'actuelle Lianes 3+, et à une partie de la Lianes 1+, en empruntant un fuseau similaire pour desservir les communes de Bordeaux, Mérignac, Eysines, Le Haillan, Saint-Médard-en-Jalles, le Taillan-Médoc et Saint-Aubin de Médoc.

Ce BHNS suivra **un tracé de 21 km de long**, qui reliera la Gare Saint-Jean à Bordeaux au centre-ville de Saint-Aubin de Médoc et aura pour particularité **de s'adapter aux spécificités de la ville**, c'est-à-dire aux contraintes urbaines et à la configuration des lieux. Il transitera aussi bien en « site propre » sur des voies réservées qu'en « site partagé » dans les secteurs non congestionnés.

Calendrier du projet

HISTORIQUE

- Arrêté de DUP le 02/08/2017.
- Annulation de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) au Tribunal Administratif le 19/07/2018, confirmée par la Cour Administrative d'Appel, pour vice de forme.
- Instruction du nouveau dossier d'enquête publique avec un matériel 100% électrique.

3^E QUADRIMESTRE 2020

Enquête publique conjointe DUP et Parcellaire.

1^{ER} QUADRIMESTRE 2021

Nouvel arrêté de DUP.

ÉTÉ 2021

Démarrage des travaux de réseaux de concessionnaires.

FIN 2021

Démarrage des travaux d'infrastructures BHNS.

1^{ER} QUADRIMESTRE 2024

Mise en service.

DES AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Les aménagements projetés

Quatre types d'aménagement permettront au BHNS d'atteindre le niveau de performance souhaité en matière de vitesse commerciale et de régularité :

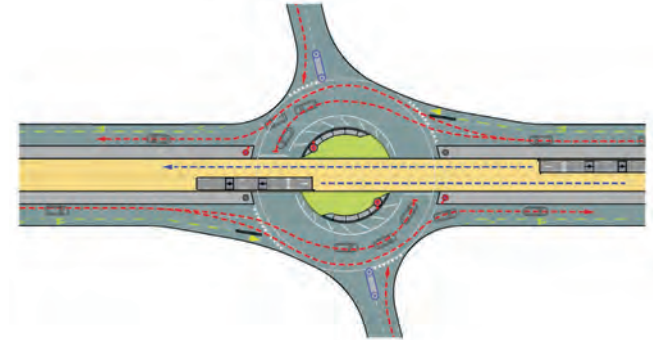
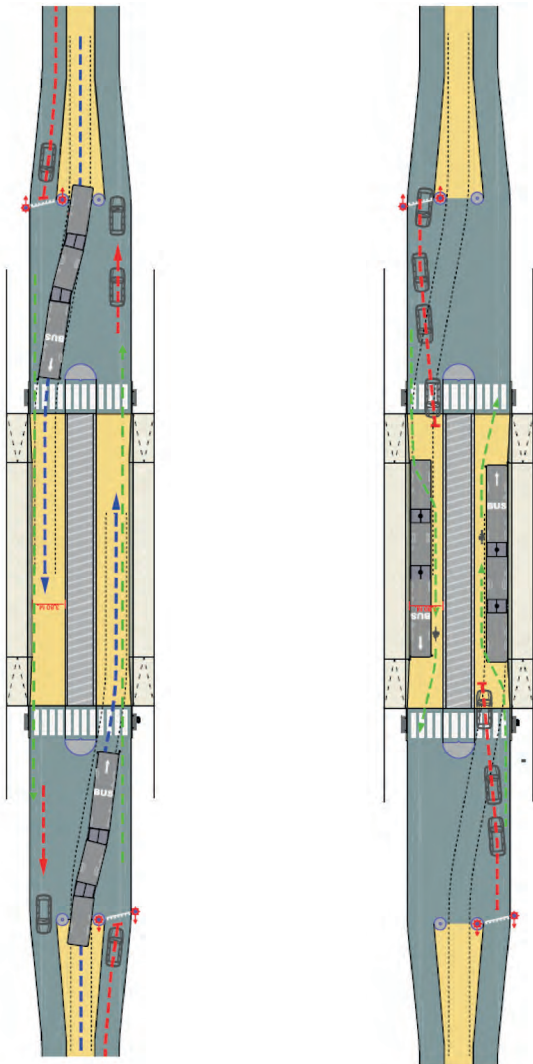
- des voies en site propre,
- des carrefours favorisant la priorité du BHNS lors de son passage,
- des stations apaisées qui modèreront la circulation automobile en empêchant le dépassement du bus, pour lui assurer priorité et performance en sortie de station.
- des modifications du plan de circulation pour alléger le trafic sur l'itinéraire.

Ces aménagements compléteront les mesures d'exploitation suivantes :

- la montée par toutes les portes,
- la suppression de la vente de titres à bord,
- l'écartement des stations de 500 m en moyenne (contre 350 m actuellement).

D'autres mesures de confort seront appliquées :

- la réfection des revêtements lorsque cela sera nécessaire,
- la traversée des giratoires dans l'axe pour limiter le tangage.



Carrefour de type « giratoire franchissable »

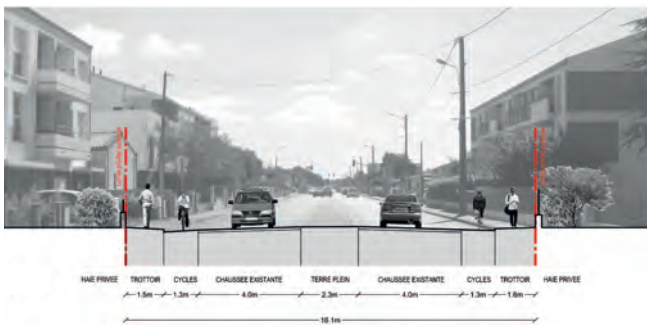
La priorité est donnée au BHNS pour s'insérer dans la station.

Les véhicules attendent derrière le BHNS qui est à l'arrêt dans la station.
Les deux roues peuvent doubler le BHNS.

Quelques exemples d'aménagements

Avenue Pasteur au Haillan

Sur cette séquence, un site propre BHNS sera aménagé en axial dans le sens sortant Bordeaux > Saint-Aubin de Médoc et offrira, de part et d'autre, des voies pour la circulation des voitures, des bandes cyclables et des cheminements piétons.



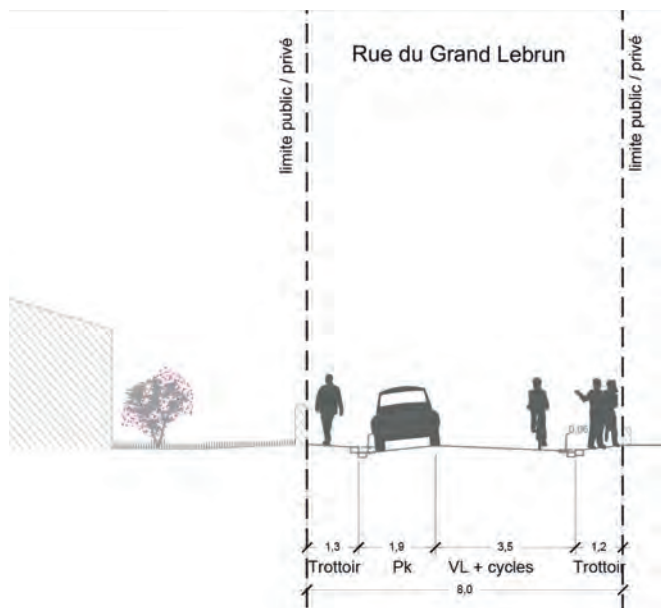
Existant



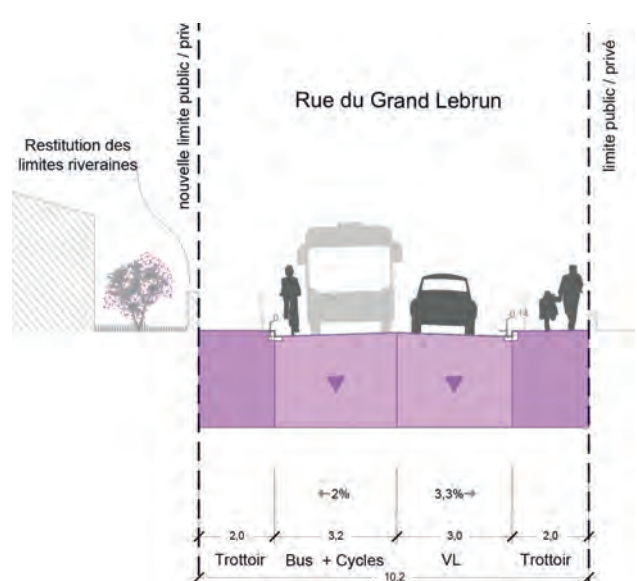
Projet

Rue du Grand Lebrun à Bordeaux

Des cheminements piétons se situeront de part et d'autre des deux voies de circulation. L'une des voies sera dédiée aux véhicules ; l'autre sera un couloir de bus réservé aux transports en commun et aux vélos.



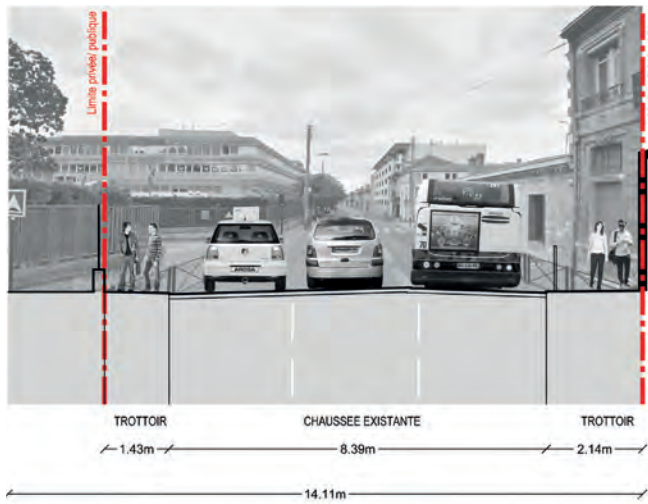
Existant



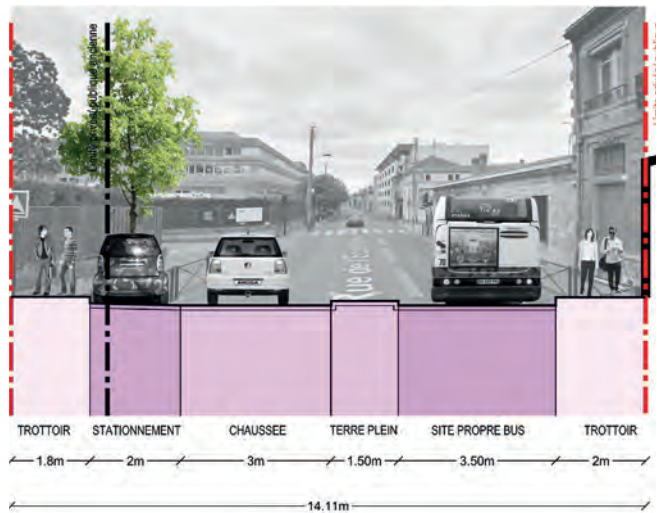
Projet

Rue de l'École Normale à Bordeaux

La voie BHNS sera aménagée en latéral dans le sens entrant vers Bordeaux Gare Saint-Jean. Un terre plein la séparera de la voie de circulation qui jouxtera une bande de stationnement et des cheminements piétons requalifiés de part et d'autre.



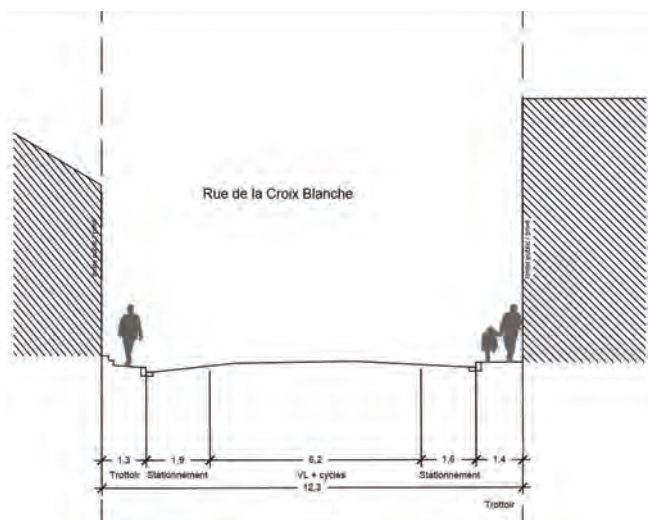
Existant



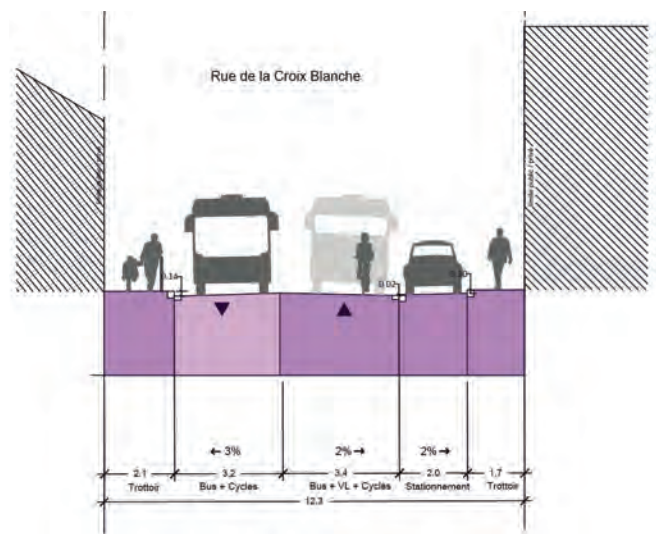
Projet

Rue de la Croix Blanche à Bordeaux

Des cheminements piétons se situeront de part et d'autre de la chaussée. Dans le sens entrant, en direction de la gare Saint-Jean, une voie sera réservée aux transports en commun et aux vélos, les autres véhicules y étant interdits. Dans le sens sortant, en direction de Saint-Aubin de Médoc, une voie de circulation partagée entre les bus, les autres véhicules et les vélos, longera une bande de stationnement.



Existant



Projet

UNE OPÉRATION AMBITIEUSE ET INNOVANTE

Un équipement performant

Le BHNS présentera de très nombreux avantages :

- **La vitesse et la régularité**, tout d'abord, grâce à :
 - l'augmentation du taux de voies réservées aux transports en commun,
 - la création de stations apaisées,
 - la priorité donnée aux transports en commun aux carrefours à feux,
 - le système d'aide à l'exploitation en temps réel, garant de la régularité des passages du bus,
 - la transformation de carrefours,
 - la montée et la descente par toutes les portes,
 - la diminution du nombre d'arrêts,
 - la suppression de la vente de titres à bord (elle se fera désormais à quai et chez les débitants).

- **L'augmentation de la fréquence de passage et de la disponibilité**

- le BHNS aura une fréquence de passage entre Saint-Médard-en-Jalles et Bordeaux de 5 minutes en heures de pointe (7 h00 - 9 h00 et 16 h30 - 18 h30).
- la possibilité de changer d'itinéraire en cas d'accident, d'incident ou de chantier.

- **Le confort**

Dans le bus :

- limitation du nombre d'arrêts,
- conduite souple,
- services spécifiques à bord tels que le Wifi ou des écrans d'information,
- mise en place éventuelle de véhicules et de stations vidéo-surveillés,

En station :

- quais accessibles,
- annonce sonore aux arrêts,
- généralisation des bornes d'information voyageurs à quai, de l'information voyageur embarquée et de l'information audio en cas d'incident sur le réseau,
- mobilisation des médias numériques tels que les sites et applications (Twitter, Facebook) associés au système d'aide à l'exploitation et information aux voyageurs,

Au niveau des chaussées :

- réfection des revêtements de chaussée et de trottoir,
- implantation de stations d'autopartage, stations V³ et box vélos sécurisés le long du parcours.

- **Des facilités de stationnement**

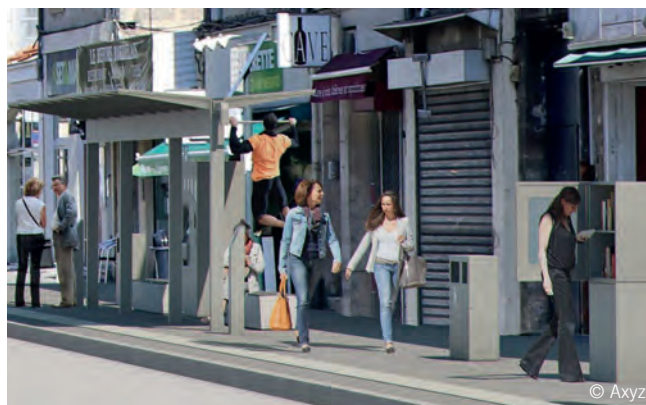
- 2 parcs-relais seront mis en place le long du tracé :
 - l'un au Lycée Sud Médoc, à Saint-Aubin de Médoc,
 - l'autre à Mermoz, au Haillan.

- **La desserte de centres névralgiques**

Plusieurs **bassins socio-économiques, pôles d'habitat et centres-ville** seront desservis, ce qui profitera aux projets urbains en cours et aux commerces situés à proximité du parcours.

- Une augmentation de **la mobilité multimodale**

Plusieurs connexions intermodales jalonneront le parcours, que ce soit avec les tramways, les bus, les vélos (ou V³) et même les trains.



Les stations

Les stations BHNS disposeront des équipements suivants :

- sonorisation,
- écrans vidéo,
- éclairage,
- vidéoprotection, dans la plupart des cas,
- bornes d'information voyageurs,
- distributeurs de titres de transport,
- « boîte à lire », barre de traction.



Exemple d'équipement d'alimentation en énergie pour bus électrique à Genève

Le matériel roulant

Bordeaux Métropole a fait le choix d'un matériel roulant 100% électrique dès la mise en service du BHNS.

Ces véhicules seront climatisés, équipés de caméras de vidéo-protection, de systèmes d'aide à l'exploitation et au franchissement des carrefours à feux, d'écrans d'affichage, de prises USB et de haut-parleurs pour les annonces sonores, d'une information voyageurs enrichie et du WIFI embarqué. La qualité esthétique sera un critère important dans le choix du matériel retenu.

Les parcs-relais

Le projet prévoit la création de deux parcs-relais (P+R).

Le parc-relais Sud Médoc sera situé à proximité immédiate de la station BHNS dans l'emprise du pôle d'échanges du Lycée Sud Médoc, dans la commune de Saint-Aubin de Médoc. Il est aménagé dans l'emprise du parking existant de 120 places.

Ce secteur est appelé à devenir **un lieu d'intermodalité et de convergence important**, aux multiples usages, de par son emplacement. Il est en effet situé aux abords :

- des entrées principales de deux établissements scolaires,
- des deux quais de la station BHNS (direction Bordeaux / direction Saint-Aubin de Médoc),

- d'un arrêt « dépose minute » pour les parents des collégiens (environ 14 places),
- d'une halte des cars scolaires,
- d'une large rampe d'accès reliant le site scolaire aux quartiers d'habitation de Saint-Aubin de Médoc,
- d'une piste cyclable traversant le site.

Le parc-relais Mermoz sera situé dans la commune du Haillan et disposera d'environ **400 places. Il pourra évoluer jusqu'à accueillir 600 places.**

Ce parc-relais, situé sur l'avenue Pasteur doit s'intégrer dans un vaste espace boisé des serres de la Ville de Bordeaux qui présente des enjeux environnementaux et sociétaux pour Bordeaux Métropole et la ville du Haillan. À plus ou moins court terme, des actions d'aménagement fortes vont en effet entraîner une mutation de ces espaces avec notamment l'installation d'agriculteurs urbains. Avant le commencement des travaux, un voire deux maraîchers se seront installés sur les terres voisines.

Ce parc-relais était initialement prévu en surface mais il a finalement été décidé de construire un parking en ouvrage afin notamment de préserver la zone humide située à proximité.

La fonctionnalité du parking avec une circulation simple, le parti pris architectural original par sa forme ronde ainsi que la structure innovante proposée en bois et béton, sont les principaux atouts de ce parc-relais. De plus, la construction en bois permet d'avoir un bon bilan carbone. Le projet utilisera des essences locales avec comme ambition d'être le premier parking silo de la Métropole en structure bois d'Aquitaine.



La mise en œuvre d'une liaison cyclable continue

Dans le cadre du projet du BHNS de Bordeaux Gare Saint-Jean / Saint Aubin de Médoc, il est proposé une continuité cyclable sur l'intégralité de l'itinéraire pour favoriser l'usage du vélo.

Les aménagements prévus pour permettre cette continuité sont les suivants :

- aménagement de couloirs bus servant de manière mutualisée aux déplacements cyclables,
- aménagement de zones 30 dans les traversées des centres-villes favorisant également les déplacements cyclables,
- aménagement de pistes cyclables sur un linéaire de 1 180 m (2 sens cumulés),
- aménagement ou réaménagement de bandes cyclables sur un linéaire de 24 640 m (2 sens cumulés) ; elles sont dans la mesure du possible élargies,
- élargissement des bandes cyclables de l'avenue Descartes à Saint-Médard-en-Jalles à au moins 1,50 m,
- création d'un abri vélo sécurisé dans le P+R du Lycée Sud Médoc,
- création d'un abri vélo sécurisé dans le P+R de Mermoz,
- création d'un contresens cyclable sur la rue de Marseille (près rue de Caudéran),
- positionnement d'arceaux vélos supplémentaires sur des secteurs à enjeux identifiés et à proximité des stations BHNS, les arceaux existants étant maintenus ou légèrement déplacés.

Tous ces aménagements sont très appréciés des cyclistes et devraient donc permettre d'augmenter l'usage de la pratique du vélo.

Le changement de revêtement prévu dans les travaux améliorera également le confort des usagers.

Un coût maîtrisé

L'enveloppe de l'opération est de **154,6M€ HT** (valeurs 2019), ce qui ramène le kilomètre à 7 M€ HT en moyenne. Cette somme inclut les aménagements qualitatifs qui seront effectués aux abords du parcours dans les différentes communes traversées. Le **coût d'exploitation** du BHNS est, quant à lui, estimé à **6€/km parcouru environ**.



SYNOPTIQUE DU PARCOURS



SAINT-AUBIN VILLEPREUX

- Croix Vieille
- Église de Saint-Aubin
- Germignan
- P+R Lycée Sud Médoc
- Euro Médoc
- Les Escarrets
- Mairie de Saint-Médard
- République
- Montaigne
- Bords de Jalles
- Château de Gajac
- Centre Commercial Saint-Médard
- Parc d'Activités Berlincan
- Rue du Médoc
- Mairie du Haillan
- Collège Émile Zola
- P+R Mermoz
- Zone d'Activités Saint-Exupéry
- Germaine Tillion





EN SAVOIR PLUS

L'équipe projet est à votre écoute pour toute question.

Twitter :

@EquipeBxStAubin

Facebook

facebook.com/EquipeBxStAubin/

Site internet de Bordeaux Métropole

bordeaux-metropole.fr/Grands-projets

Site participation de Bordeaux Métropole

participation.bordeaux-metropole.fr

Cheffe de projet

Emilie Chadoutaud

e.chadoutaud@bordeaux-metropole.fr







**BORDEAUX
MÉTROPOLE**

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex

T. 05 56 99 84 84
F. 05 56 96 19 40

www.bordeaux-metropole.fr